



RESIDANAT EN CHIRURGIE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Le Campus vétérinaire de Lyon – Vetagro-sup pour les années universitaires **2024 à 2027**. Le résidanat en chirurgie est un programme qui permet au candidat d'acquérir les connaissances approfondies en chirurgie des animaux de compagnie et dans les disciplines affines, selon les directives du Collège européen des chirurgiens vétérinaires (*European College of Veterinary Surgeons, ECVS*), afin d'obtenir le titre de spécialiste diplômé de l'ECVS.

Nombre de postes disponibles : 1

Pré requis :

Le candidat doit être docteur en médecine vétérinaire et diplômé d'un établissement agréé par l'ECVS. Il doit être titulaire d'une autorisation d'exercer la médecine vétérinaire dans un pays d'Europe.

Le candidat vétérinaire doit avoir suivi au minimum une formation clinique complémentaire académique d'un an (internat rotatoire). A défaut il doit avoir effectué une formation jugée équivalente, d'une durée minimum de 24 mois en médecine et chirurgie dans un établissement vétérinaire répondant aux critères dictés par l'ECVS. Il doit maîtriser la pratique de l'anglais et du français aussi bien par écrit que par oral.

Déroulement et description des activités :

Le programme de formation est basé sur une durée de trois ans (156 sem.). Il peut être arrêté si le candidat ne répond pas aux critères du programme de formation de l'ECVS. Le résident est encadré par un superviseur Dipl. ECVS et travaille avec une équipe de 4 chirurgiens senior (trois dipl ECVS) et 2 autres résidents ECVS. Le suivi du candidat et son évaluation sont continus au cours de l'année. A la fin du programme, le résident devra déposer son dossier de candidature à l'ECVS pour être autorisé à passer les examens de ce collège en **février 2027**.

Début du programme :

L'inscription au programme ECVS **devra se faire pour le 31 juillet 2024**.

Modalités de candidature :

Tout candidat intéressé fera parvenir un dossier complet avant le **vendredi 5 avril 2024** comprenant : **une lettre de motivation, un curriculum vitae, un case log et deux lettres de référence** dont une rédigée par un diplômé de la discipline, la seconde par un spécialiste de la discipline ou affine à cette discipline. Lors de l'examen des dossiers, il sera tenu compte de l'expérience chirurgicale et des publications déjà effectuées.

Le service de chirurgie se réserve la possibilité de faire une interview si nécessaire le **vendredi 19 avril 2024**.

Les résultats seront publiés à partir du **lundi 22 avril 2024**

Le dossier complet doit être adressés par mail ou courrier à:

Dr Thibaut CACHON, PhD, Dipl ECVS
Campus Vétérinaire de Lyon – Vetagro-Sup
BP 83 - 1 Avenue Bourgelat
69280 MARCY L'ETOILE

E. mail : thibaut.cachon@vetagro-sup.fr